

Procédure d'inscription – Rentrée 2019

INSCRIPTIONS EN 6^{ème} et Seconde :

Sont prioritaires :

- **Les frères et sœurs des élèves déjà scolarisés à La Salle Saint Louis :** les parents peuvent retirer un dossier de demande d'inscription entre le 30 septembre et le 20 octobre 2018 à l'accueil de l'établissement et un rendez-vous pourra être fixé avec le directeur ou son adjoint.
- **Les élèves de l'école primaire La Salle Saint Louis :** un document passera via les professeurs des écoles dans les classes de CM2 afin de préciser les intentions.
- **Les élèves des écoles privées du secteur n'ayant pas de collège où les élèves des collèges privés n'ayant pas de lycée :** les parents peuvent retirer un dossier de demande d'inscription à partir du 10 octobre 2018 à l'accueil de l'établissement. Le dossier est à retourner complet afin de fixer un rendez-vous avec le directeur ou son adjoint.

Pour les autres familles :

- Les parents peuvent retirer un dossier de demande d'inscription à partir du 20 octobre 2018. Le dossier devra être retourné complet rapidement. La direction étudiera votre demande. Le secrétariat vous recontactera par téléphone pour un éventuel rendez-vous avec le directeur ou son adjoint. Une attention particulière sera accordée aux demandes d'internat.

INSCRIPTIONS sur les autres niveaux :

- Les parents peuvent retirer un dossier de demande d'inscription à partir du 10 novembre 2018. Les dossiers devront être retournés complet rapidement. La direction étudiera votre demande et vous serez recontacté à partir du mois de mars 2019 en fonction des places qui devraient se rendre disponibles. Une attention particulière sera accordée aux demandes d'internat.

ATTENTION tout dossier incomplet ne sera pas recevable.